

LA SAISON ESTIVALE, C'EST LE TEMPS DU BON VOISINAGE

Avec l'arrivée de la saison estivale et des vacances pour la plupart d'entre vous, la période est propice pour l'organisation de fêtes familiales, de rencontres entre amis et encore d'un souper BBQ sur le patio de la résidence. C'est normal, c'est l'été et il fait beau et tout le monde en profite pour y tenir des activités extérieures.

Même si la tolérance est de mise, il faut rappeler ici quelques éléments de courtoisie afin de permettre à chacun de tenir des activités sociales dans le respect de ses voisins.

Parmi eux, notons le bruit élevé de la musique à l'extérieur, les lumières extérieures dirigées vers les propriétés d'autrui, les cris et manifestations de joie lors de la soirée et autres irritants du genre.

Parmi les irritants qui peuvent conduire parfois à des discordes ou de la mauvaise entente entre voisins, notons l'utilisation, **durant les fins de semaine**, de la tondeuse à gazon, du taille-bordure ou de la scie à haie au moment où ses voisins tiennent des activités extérieures ou encore à l'heure des repas et en soirée.

Soyez tolérants et respectueux envers vos voisins ! C'est la base minimale lorsque l'on habite dans une collectivité.

OFFRE D'EMPLOI : JOURNALIER-OPÉRATEUR

La municipalité de Saint-Aubert compte une population de près de 2 700 habitants dont 1 431 résidents permanents et approximativement 1 200 villégiateurs saisonniers localisés dans le secteur du lac Trois-Saumons. Elle assure la gestion interne de l'entretien et du déneigement de son réseau routier de plus de 70 kilomètres, de l'entretien du réseau d'aqueduc, d'égouts pluvial et sanitaire. De plus, elle procède à la cueillette des matières résiduelles et recyclables du territoire de la municipalité et fournit ce service auprès de deux autres municipalités avoisinantes. Seules les opérations de traitement des eaux usées et eau potable sont contractuelles auprès d'une firme spécialisée.

But de l'offre d'emploi:

La municipalité de Saint-Aubert désire constituer une banque de candidats désireux d'occuper éventuellement le poste de journalier-opérateur pour le département des travaux publics.

Nature de l'emploi:

Sous l'autorité du **responsable** des travaux publics, le journalier-opérateur devra exécuter l'ensemble des tâches manuelles reliées à l'entretien des divers chemins et routes, bâtiments et équipements de la municipalité. Il devra également pouvoir opérer les divers équipements mécanisés suivants: rétrocaveuse, camion de déneigement, souffleuse à neige, niveleuse et autres.

Le travail s'effectuera de jour pendant la saison estivale et sur un horaire variable durant la saison hivernale le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine.

Il devra remplir des fiches d'emploi de son temps et dresser des rapports d'événements succincts.

Exigences:

- Posséder une formation et/ou une expérience pertinente à l'emploi;
- Être en bonne condition physique;
- Devra posséder une attitude positive, être motivé, polyvalent, posséder de l'initiative, être responsable et pouvoir s'intégrer dans une équipe de travail;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 3;
- Expérience vérifiable de la capacité d'opérer des équipements motorisés;
- Connaissances sommaires de la mécanique pourrait être un atout.

Conditions:

- Poste occasionnel ou temporaire pouvant devenir permanent, selon les besoins de la municipalité;
- Travail réparti sur une plage horaire de 40 heures/semaine;
- Période de probation d'une année suite à l'octroi d'un poste permanent;
- Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux offerts selon les qualifications et l'expérience ainsi que la nature du poste.

Déroulement du processus d'embauche:

- Seules les candidatures répondant aux critères exigés seront contactées;
- Un processus de sélection sera effectué, incluant, s'il y a lieu, examen concluant de la capacité d'opérer divers équipements motorisés ainsi qu'une entrevue;
- Les candidats retenus seront placés, pour une période d'une année, sur une liste de disponibilité dans le but de combler un poste éventuel au sein de la municipalité;
- L'utilisation du masculin comprend également le féminin.

Documents à fournir au moment de l'embauche:

Les candidats inscrits sur la liste de disponibilité devront fournir au moment de l'embauche, les documents suivants:

- un certificat médical de bonne santé dont la date de délivrance est inférieure à six (6) mois;
- un certificat d'antécédents criminels négatifs émis au maximum trois (3) mois avant la date d'embauche;
- une copie récente du dossier de conduite émis par la Société d'assurances automobile du Québec (SAAQ).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 21 août 2015 à 16h00 soit en personne, par courrier à l'adresse électronique « administration@saint-aubert.net » ou encore à l'adresse postale suivante :

**Municipalité de Saint-Aubert
À l'attention de Serge Roussel
Poste «Journalier Opérateur»
14, rue des Loisirs
Saint-Aubert (QC) G0R 2R0**

Donné à Saint-Aubert ce 24 juillet 2015

Serge Roussel

**Directeur général et
secrétaire-trésorier**